Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260610-2026_07_07-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE RENNES

COMMUNE DE PLÉLAN-LE-GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE PLÉLAN-LE-GRAND

2026-07-07

L'an deux mil vingt-six, le dix juin, le Conseil municipal de la Commune de PLÉLAN-LE-GRAND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Olivier Ropert, Maire.

Secrétaire de Séance : Florence Fretay

Date de convocation du Conseil municipal : le 03 juin 2026

PRÉSENTS : Alain Amblard, Laurent Benoît, Clément Bonnier, Fleur de Launay, Aymeric Desmet, Vanessa Dijoux-Cauchois, Florence Fretay, Nadine Grimault-Roux, Hélène Hervo, Sarah Huet, Céline Mercier, Yohann Pegeault, Steven Perrichot, Jean-Marc Puissant, Julien Querbouët, Mathilde Querbouët, Nathalie Ranno, Olivier Ropert, Carine Schurb, Alain Tanné, Eric Vallet, Céline Viaud, Tarik Vissuzaine, Eva Warns

ABSENTS : Patrick Collet (pouvoir à Aymeric Desmet), Camille Doudard (pouvoir à Clément Bonnier), Hippolyte Schreiner

VOTES A MAINS LEVÉES

Point inscrit à l'ordre du jour.

Conseillers en exercice : 27	Conseillers présents : 26	Votants : 26
POUR : 26	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

FINANCES – SECURISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES | AUTORISATION DE SOLLICITER LES SUBVENTIONS DE LA REGION BRETAGNE

Rapporteur : Alain Tanné, Adjoint

Afin de sécuriser les transports scolaires sur le territoire communal, la commune a engagé plusieurs projets d'aménagement :

- **Création d'une gare routière rue de l'Hermine**, destinée à améliorer la sécurité et l'organisation des transports scolaires des collégiens.
- **Aménagement d'arrêts de car en secteur rural**,
- **Équipements complémentaires éventuels** tels que des dispositifs vélos aux arrêts et/ou des cheminements piétons ou vélos pour sécuriser l'accès à ces arrêts.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre du dispositif régional de subventionnement relatif aux aménagements d'arrêts de car du réseau BreizhGo, aux équipements vélos et aux cheminements sécurisés.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260610-2026_07_07-DE

Le technicien référent de la Région a conseillé de proposer au Conseil municipal une délibération cadre autorisant Monsieur le Maire à déposer toutes les demandes de subventions relatives à ces projets jusqu'à la fin de son mandat. Cette autorisation permettra de simplifier les démarches administratives et de garantir la continuité des projets.

Sur ce rapport, le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le dispositif de subventionnement de la Région Bretagne relatif aux aménagements d'arrêts de car du réseau BreizhGo, aux équipements vélos aux arrêts de car et/ou à l'aménagement de cheminements piétons ou vélos d'accès à ces arrêts,

Vu la nécessité de sécuriser les transports scolaires sur le territoire communal,

Considérant le projet de création d'une gare routière rue de l'Hermine,

Considérant les projets d'aménagement d'arrêts de car en secteur rural,

Considérant que ces projets s'inscrivent dans le cadre du mandat en cours et nécessitent le dépôt de demandes de subventions auprès de la Région Bretagne,

Après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **D'autoriser Monsieur le Maire à déposer, signer et transmettre toutes demandes de subventions auprès de la Région Bretagne relatives :**
  - **Au projet de gare routière rue de l'Hermine,**
  - **Aux projets d'aménagement d'arrêts de car en campagne,**
  - **Ainsi qu'à tout projet complémentaire visant la sécurisation des transports scolaires sur le territoire communal, et ce, jusqu'à la fin du mandat,**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de financement correspondant.**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches administratives nécessaires à la réalisation de ces projets et à signer tout document afférent.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Olivier Ropert

